

Pendant l'année 1618, il ne fit qu'un court voyage à Québec.

Cependant, en 1620, le prince de Condé (1) ayant cédé ses privilèges au duc de Montmorency, Champlain crut que la condition de la colonie allait s'améliorer, et se décida à venir s'établir au Canada d'une manière permanente. Après avoir mis ordre à ses affaires en France, il s'embarqua avec sa jeune femme et plusieurs membres de sa famille. Arrivé à Québec on prit possession du pays et de l'habitation au nom du vice-roi. Acte fut dressé de cette prise de possession, après quoi tous les habitants de la colonie se rendirent à la chapelle où un *Te Deum* solennel fut chanté. Pendant cette année et les années suivantes, Champlain fit réparer l'habitation et construire, sur le haut du cap, un fort qui commandait le fleuve dans toutes les directions et un édifice qui reçut le nom de *Château Saint-Louis*. Ce château se trouvait sur l'emplacement actuel de la plate-forme Durham, et il a servi de résidence aux gouverneurs du Canada jusqu'en 1834 où il fut détruit par un incendie.

Champlain demeura à Québec jusqu'en 1624 ; mais à cette époque, il avait éprouvé tant de mécomptes de la part de la compagnie qu'il résolut de ramener sa famille en France. Il partit de Québec le 15 août, laissant le sieur de Caen pour le remplacer dans le commandement du fort et de la colonie.

En 1626, il revint au Canada où il trouva trois pères jésuites, les révérends Chs. Lallemand, Ennemond Massé et Jean de Brebeuf, avec deux frères, qui étaient arrivés l'année précédente pour aider les pères Récollets dans leur œuvre d'évangélisation. Il s'occupa à faire rebâtir le fort Saint-Louis, afin de mettre la colonie à l'abri en cas d'attaques. L'hiver qui suivit fut difficile à passer à cause du manque de provisions et du peu de secours que donnait la Société occupée exclusivement du commerce des fourrures.

En 1627, cependant, le cardinal de Richelieu révoqua les privilèges des premiers associés et forma une nouvelle compagnie appelée "Compagnie des cent Associés." Elle devait envoyer à Québec, dès le printemps suivant, deux ou trois cents ouvriers, et porter le chiffre de la population, avant longtemps, par une émigration annuelle, à quatre mille âmes. Malheureusement, les premiers navires qu'elle envoya furent pris par les Anglais. Bien plus, la même année 1628, Champlain reçut une somma-

tion de rendre Québec, de la part de l'amiral David Kertk qui s'était déjà emparé de Port-Royal et de Tadoussac. Il fit cependant bonne contenance et en imposa aux Anglais, malgré que la colonie fût sur le point de manquer absolument de vivres. David Kertk rebroussa chemin et, rencontrant des navires que la nouvelle compagnie envoyait au secours de Québec, il les attaqua et les contraignit de se rendre, ce qui amena la famine à Québec. Aussi, lorsque l'année suivante, le 19 juillet, les deux frères de l'amiral Kertk vinrent de sa part sommer de nouveau Champlain de livrer Québec aux Anglais, le gouverneur français dut capituler. Il obtint cependant des conditions très honorables et repassa en France avec la plupart de ses colons. Il ne revint à Québec qu'en 1633, après que, en vertu du traité de St. Germain-en-Laye, (29 mars 1633), la France eut recouvré la possession de ses colonies au Canada.

L'habitation et la chapelle étaient brûlées, et les autres constructions s'en allaient en ruines. Champlain s'occupa de faire les réparations nécessaires et fit élever une nouvelle chapelle sous le vocable de N. D. de la-Reconvrance. Ce fut la première église paroissiale de Québec. Il fit également construire un fort sur un îlot dans les rapides du Richelieu, et, l'année suivante, il envoya le sieur de LaViolette établir un autre poste fortifié aux Trois-Rivières.

Ce fut là la dernière fondation de Champlain. Depuis deux ans et demi, une cruelle maladie le minait lentement, lorsqu'il mourut le jour de Noël, en 1635. Cette mort fut un deuil pour toute la colonie.

"Champlain était sans contredit, écrit le père de Charlevoix, un homme de grand mérite.... Ce qu'on admire le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretemps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie.... Mais, ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite comme dans ses écrits, il paraît toujours en homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion."

NAPOLEON LEGENDRE.

Mon Dieu, que cette Eudoxie est sotte ! disait l'autre jour Mme de P..., en parlant d'une de ses amies.

— Qu'en savez-vous ? lui repliqua-t-on, elle ne fut jamais rien.

— C'est vrai, mais on voit " qu'elle pense des bêtises."

BIBLIOGRAPHIE.

Congrès catholique de Québec.— Actes et délibérations du premier Congrès catholique, tenu sous les auspices du Cercle catholique de Québec, en juin 1880.

Nous accusons réception du précieux volume que vient de publier le Cercle catholique de Québec, touchant les actes et délibérations du congrès catholique du mois de juin de l'année dernière, et des éloquentes discours qui y ont été prononcés, avec nombre d'autres documents intéressants et qui se rattachent à ce grand événement.

C'est un livre précieux, longtemps attendu, et que chacun lira avec profit. Tous les hommes d'étude qui se targuent d'aimer et de cultiver les œuvres de l'esprit, s'empresseront, sans doute, de se procurer cette importante publication, qui est d'un égal intérêt pour tous les autres membres de la famille.

Disons que cette œuvre de mérite est l'une des plus patriotiques dont puisse s'enorgueillir un publiciste, et que c'est avec bonheur que nous constatons qu'elle nous vient du zèle aussi pieux qu'éclairé des membres du Cercle catholique de Québec, dont les travaux et les succès honorent tout particulièrement ses officiers et font l'orgueil de la vieille cité de Champlain.

Journal d'Education, publié à Québec par M. Léger BROUSSEAU, chaque semaine, par livraison de 12 pages grand in-8-vo. Prix de l'abonnement : \$1,00 par année.

Nous venons de recevoir les premières livraisons de cette très utile publication, et nous la jugeons digne des sympathies publiques, par sa rédaction soignée et pleine d'intérêt.

Journal de l'Instruction Publique, publié à Montreal, par MM. J. B. ROLLAND et FILS, chaque mois, par cahier de 32 pages, format in-8 royal. Prix de l'abonnement : \$1.00 par année.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt cette publication, et nous sommes persuadé que le public saura apprécier l'esprit d'entreprise des éditeurs et les encourager dans cette belle œuvre de l'éducation.

La province de Québec renferme au moins 6,000 instituteurs ou institutrices, auxquels les deux publications susmentionnées se recommandent, et nul doute que cette classe lettrée saura encourager chacune de ces publications.

(1) Père du grand Condé.